

RÈGLEMENTS

PRÊT DE MATÉRIEL SPORTIF



Service GRATUIT offert tous les jours selon les plages horaires d'ouverture de la cabane

ÉQUIPEMENT ET SÉCURITÉ

Matériel disponible



Planches à roulettes



Trottinettes non motorisées



Casques de protection

- ▲ Si vous n'avez pas votre casque, prenez un de ceux à votre disposition
- ▲ Vérifiez l'état du matériel avant utilisation
- ▲ Utilisez le matériel de façon sécuritaire et responsable
- ▲ Respectez vos limites et votre niveau d'habileté
- ▲ Aucun comportement dangereux, agressif ou imprudent ne sera toléré



Équipement de protection supplémentaire recommandé



PRÊT DE MATÉRIEL

- ▲ Les jeunes enfants de moins de 10 ans doivent être supervisés par un adulte
- ▲ Une pièce d'identité peut être demandée lors du prêt
- ▲ Le matériel doit être retourné avant la fermeture
- ▲ Le matériel doit être rapporté dans le même état qu'au moment du prêt
- ▲ Tout bris, perte ou problème doit être signalé immédiatement
- ▲ Les organisateurs se réservent le droit de refuser un prêt



Enfant de moins de 10 ans doit être supervisé

Le matériel doit être nettoyé et désinfecté après chaque utilisation !
Des produits de nettoyage sont mis à votre disposition à cet effet dans la cabane.

IMPORTANT



SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMÉS !



- ▶ En empruntant du matériel, l'utilisateur reconnaît les risques liés aux activités sportives telles que le skateboard, la trottinette et autres
- ▶ La municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury ne peut être tenue responsable des blessures ou accidents pouvant survenir

En cas de question sur le fonctionnement du service, communiquez avec le surveillant du parc

En cas d'urgence, de blessures ou autres, faites le



Cette initiative gratuite est le fruit d'une collaboration entre la Municipalité et circonflexe.

Tout incident doit être rapporté au personnel municipal qui prendra les mesures appropriées :

418 848-2381 | villestoneham.com

circonflexe
Prêt-pour-bouger

